

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cte Maskinongé.

Vol. XII, No. 47

Berthierville, le jeudi, 9 septembre 1937.

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

Dix à quinze mille touristes envahissent la ville de Berthier à l'occasion des régates de dimanche dernier

CE QUE VAUT L'ANNONCE.

Au dire de plusieurs et de quelques citoyens les plus âgés de la ville, jamais foule semblable ne s'est vue chez nous: la rue de Frontenac remplie sur sa longueur, du Juvénat à l'Alumière Eddy, les quais chargés de personnes voulant toutes constater les prouesses soit des nageurs, des plongeur ou des conducteurs de motogodiles, la circulation des autos retranchée sur la rue du fleuve, les hôtels et les restaurants remplis de clients, bref ce fut un franc succès.

Les organisateurs ne sont pas sans admettre qu'il y eut certaines faiblesses ici ou là, mais en définitive, le fait est prouvé que pour un début, les Régates de Berthierville ont donné satisfaction, que les propriétaires de bateaux sont partis enchantés et qu'à l'avenir, si l'on veut s'en donner le peine, Berthierville sera l'endroit tout choisi de la province pour donner un régal dans ce genre de sport et amener chez nous 50 milles spectateurs au bas mot, de tous les coins de la région et de la province.

En terminant, qu'on nous permette d'attirer l'attention des hommes d'affaires pour ne parler que de ceux-là, sur la valeur de la réclame, sur ce que vaut l'annonce bien faite: le sujet est tellement vaste et important, qu'il fera l'objet d'un article spécial, et pour n'effleurer que la question, si le Comité des Régates vient de démontrer que son succès est dû rien qu'à l'annonce, pourquoi les commerçants les maisons d'affaires n'en feraient pas autant pour réussir dans leurs entreprises?

C. D.

JEUNES CANADIENS... Au Travail!

Jeunes Canadiens, on prépare son avenir quand on est jeune. Comme vous êtes les hommes de demain vous devez y penser et ne rien négliger à votre formation.

Au Canada, il y a beaucoup de travail à faire et ce travail exige des compétences. Si les jeunes se qualifient dans une ou l'autre des différentes sphères de l'activité nationale ils seront ces compétences que l'on réclame. La jeunesse d'aujourd'hui améliorera sa situation en autant qu'elle saura tirer profit des immenses ressources mises à sa disposition par la Providence. Elle atteindra ce but par le travail.

Après mûre réflexion, et étant bien convaincus de ces réalités, les jeunes Canadiens n'hésiteront pas à se mettre à l'oeuvre et à saisir toutes les occasions qu'ils peuvent rencontrer pour se créer un avenir.

Les jeunes ouvriers savent que la main d'oeuvre expérimentée dans les arts et métiers fait défaut dans notre pays. Le chômage a considérablement affecté la préparation de nos ouvriers aux travaux spécialisés. Nos jeunes doivent combler cette lacune par un apprentissage intelligent et dirigé de façon à mettre en évidence les talents indéniables de création que possède l'ouvrier canadien.

Jeunes bacheliers, votre formation vous ouvre les portes d'un champ d'action aux possibilités. Vous êtes préparés à l'accomplissement de progrès marqués et rapides. L'activité économique qui résulte des découvertes de minerai ainsi que du développement de nos autres ressources naturelles ne doit pas vous échapper. Autant de carrières nouvelles qui s'offrent à vous pourvu que vous sachiez en profiter par un travail logique et constant.

Vous les jeunes, à formation scientifique, vous êtes déjà sur le seuil d'un avancement certain pourvu que vous sachiez vous en rendre compte et le faciliter par votre travail personnel. Une école de mines, des travaux de reboisement et de conservation de nos ressources forestières, des écoles d'agriculture et des cours de formation technique de toutes sortes vous sont offerts. C'est le temps d'en profiter en vous y adonnant corps et âme pour préparer votre avenir.

A l'automne, d'ici à quelques semaines, toutes ces portes vous seront ouvertes. A vous jeunes Canadiens de faire un choix et par votre travail de vous tailler un avenir dans ce pays canadien, notre héritage et celui de vos enfants.

JEUNES CANADIENS... AU TRAVAIL!

J.-B. LANCTOT.

Mondanités

M. Jean-Damien Roy est parti mardi pour Montréal, pour terminer ses études classiques au Collège St-Laurent.

* * *

M. Joseph Blais, de Woonsocket, en promenade chez son frère et chez sa soeur à Berthierville.

* * *

Mlle Jeannette Beauchamp, accompagnée de son ami, M. et Mme Adolphe Beauchamp, M. et Mme Ludger Miron, M. et Mme Roméo Miron, tous de Montréal, en visite samedi chez M. et Mme Chs-Auguste Blais.

* * *

M. Jacques Lauzon, est entré au Collège St-Laurent à Montréal, pour commencer ses études classiques.

* * *

Mlle Morency des Etats-Unis, en visite chez sa soeur, Mme A. Lemire.

* * *

M. et Mme Louis Vincent, de retour de Drummondville avec leur famille, pour habiter Berthierville.

CONGRES ANNUEL A QUEBEC

Le Congrès provincial de l'Association des Marchands Détaillants du Canada se tiendra cette année, à Québec, les 28 et 29 septembre prochains.

L'an dernier, c'est la ville de Sherbrooke qui avait été choisie pour la tenue des assises annuelles de l'Association et l'on se souvient encore du succès éclatant remporté par le congrès de 1936.

Celui de 1937 amènera donc dans les murs de la vieille capitale tous les marchands détaillants de cette province qui désirent travailler à l'amélioration et à la protection du commerce de détail.

C'est au cours de ces assises que seront discutés tous les problèmes touchant le commerce de détail et qui nécessitent une solution urgente ou une étude approfondie. Des conférenciers avertis seront là pour aider de leurs conseils les marchands en délibérations. Le programme du congrès sera annoncé plus tard.

Les marchands qui désireraient mettre des questions à l'étude durant ce congrès feraient bien de transmettre immédiatement leurs suggestions aux officiers de l'Association, afin que toute la documentation nécessaire puisse être préparée avant le congrès.

\$5.00 A GAGNER

A celui qui ramènera la bicyclette disparue depuis dimanche et appartenant à La Pharmacie Berthier, cette somme lui sera accordée.

Le Gérant.

NOYADE:—

M. Jean-Marie Lasalle, de Joliette et bien connu des jeunes de chez nous, s'est noyé vendredi soir dernier vers 11 hres, p.m., à la plage Bazinet, près de Joliette. Le cadavre a de suite été retrouvé quelques heures après. A la famille en deuil, ainsi qu'à mademoiselle Rolande Blais, dont M. Lasalle était l'ami intime, nous présentons nos sincères sympathies.

R. I. P. —

Lundi, 6 septembre courant, avaient lieu les funérailles de M. Paul Olivier, fils de M. et Mme Hercule Olivier de cette ville. A peine âgé de 24 ans et quelques mois, M. Olivier est décédé vendredi dernier, laissant dans le deuil, son père, sa mère, deux soeurs et deux frères.

La jeunesse sportive et surtout les organisateurs de hockey, perdent en lui, l'un des meilleurs supports.

Le Courrier de Berthierville prie la famille de bien vouloir ajouter son nom, à la liste de tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Les Affaires Municipales

Rapport de la séance de mardi

Départ du Chef Gravel

Une nouvelle qui n'a pris personne par surprise, ce fut la démission du chef de police, monsieur J. Gravel: cette lettre de démission ayant été envoyée, dès la semaine dernière, la rumeur s'était chargée d'en répandre les effets.

Monsieur Gravel ne part pas de la ville de Berthier pour mauvais traitement, ni par animosité quelconque, mais bien parce qu'une autre situation se présente plus avantageuse pour lui et son épouse.

Temporairement, ce sera monsieur D. Bellemare qui agira comme Surintendant des travaux publics dans la ville de Berthier et le Conseil verra à trouver un gardien pour la Station de police.

REDUCTION DE 10% SUR LES ANNEES PASSES POUR LES TAXES FONCIERES

A la dernière lecture du règlement qui fixe le taux de la taxe foncière, le président des Finances a proposé qu'on charge 1.35 du cent, au lieu de 1.50 comme par le passé, faisant donc réaliser une économie de 10% pour les proprios de la ville: après quelques explication, c'est l'échevin Savignac qui a secondé.

LE TRESORIER A PERCU POUR AU-DELA DE \$8,000.00 DE TAXES FONCIERE DURANT LE MOIS D'AOUT

Il en a coûté suivant le rapport du secrétaire-trésorier, la somme de \$166.00 pour avoir récolté ce montant de taxes durant le mois d'août, c'est-à-dire un escompte de 2% aux propriétaires qui sont allés déposer de l'argent en vue des taxes foncières de l'année, afin de permettre au conseil de rencontrer des échéances en septembre sans emprunter de la banque.

RELEVÉ DE LA CAISSE AU 31 AOUT 1937

RECETTES		
Eau: Année courante	7,442 31	
Arrérages	1,599 61	
Compteurs	309 33	
Intérêts	106 71	
Total pour eau	9,457 96	9,457 96

MARCHE; Voitures, étaux etc.	590 50	590 50
Total pour services publics	10,048 46	10,048 46

TAXES		
Foncières, année courante	8,132 05	
Foncières, arrérages	8,370 62	
Locatives, arrérages	356 41	
Commerciales, arrérages	175 50	
Prof. et Métiers, arrérages	59 00	
Licences, année courante	81 50	
Licences, arrérages	40 00	
Travaux	68 00	
Intérêts	271 69	
Compteurs-loyers	97 67	
Autres recettes	204 26	
Bal. Caisse au premier janvier 1937	1,054 59	
Total	18,911 29	18,911 29

GRAND TOTAL? Recettes 31 août 1937	28,959 75	28,959 75
------------------------------------	-----------	-----------

DEBOURSES		
Salaires généraux	1,920 00	
Incendie et Police	432 60	
Egouts	942 05	
Entretien des rues et parcs	815 64	
Eclairage des rues	953 75	
Entretien des chevaux	225 03	
Hygiène et Sanitation	304 00	
Bienfaisance et Hôpitaux	323 53	
Administration	932 98	

AQUEDUC		
Salaires et force motrice	1,997 86	
Entretien et réparations	3,036 06	

AUTRES DEBOURSES GENERAUX		
Marché	245 69	
Remboursement, emprunt temporaire	787 50	
Obligations	6,530 00	
Intérêts	4,123 47	
Divers	1,987 93	

Grand total, Déboursés, 31 août 1937	25,557 09	25,557 09
Surplus des recettes		3,402 66
		28,959 75

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME
Ed.-Prop. Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Après les régates

Aux annonceurs du programme
Deux mille copies du programme ont été distribuées, vendues ou données, durant la journée de dimanche dernier.

LE NUMERO CHANCEUX:—

Le proprio du programme qui porte le numéro 135 a le droit de réclamer la somme de cinq piastres: avis à qui de droit, car si on ne réclame pas cette semaine, c'est le numéro 579 qui aura droit d'avoir la récompense la semaine prochaine.

A LA DISTRIBUTION DES PRIX:

Lors de la distribution des prix à la salle du Marché, dimanche soir, des haut-parleurs furent installés gratuitement par M. Ph. Dubeau, propriétaire du poste de radio local.

AUCUN ACCIDENT:—

L'organisation avait bien annoncé et spécifié sa non-responsabilité de tout accident pendant les régates: cependant, grâce à la Providence, à la surveillance du chef de police, au travail vigilant de ses auxiliaires et à la direction de la police provinciale, aucun accident n'est survenu durant la journée et on peut même ajouter que rien de disgracieux ne s'est produit dans la ville à cette occasion.

UN GROS MERCI:—

Avec l'intervention du député Ferron, le qual fédéral était à la disposition des Organisateurs dimanche: ce fut la principale ressource pour les finances.

BONNE REPRESENTATION:—

Outre M. le Maire J.-A. Laforest

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"Consultations pratiques en matière
Commerciale et Financière.

485, Avenue VIGER, MONTREAL

BILLET IMPORTANT

HOMMES! PRENEZ VIGUEUR
AUSSITOT!

Nouvelles tablettes OSTREX. Tonique contiennent revigotant d'huiles crues et autres stimulants. Une dose réveille les organes, glandes. Sinon enchantés, fabricant rembourse le prix payé — \$1.25. Rendez-vous ou écrivez à La Pharmacie Berthier, Berthierville.

et MM. les échevins de la ville de Berthier, on remarquait M. le Chanoine J.-H. Désy, MM. les Vicaires de la paroisse, M. le Maire Alfred Mousseau, M. le Préfet du comté de Berthier, Jos Villeneuve, maire de Lavaltrie, l'honorable juge J.-A. Guibault, de Joliette, M. le député Ferron et M. le député Paul Caron, de Louiseville; l'honorable Joseph Bilodeau, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, l'honorable L.-A. Giroux, conseiller législatif, MM. les députés Antonio Barrette et Cléophas Bastien se sont excusés à la dernière minute, par télégramme, de ne pouvoir assister.

BIEN REPRESENTE:—

Le député provincial de Lotbinière, M. Pelletier, était représenté par son frère M. Gérard Pelletier, de Lauzon; ce dernier était accompagné de M. Lemelin, propriétaire de l'un des "Outboard" qui ont tant su intéresser la foule, ainsi que de leurs charmantes épouses.

TOUTE UNE LISTE:—

Et il serait trop long d'énumérer la liste de tous ceux qui ont su aider ou faire plaisir aux organisateurs, mais à tous un cordial merci, merci aux annonceurs, merci aux donateurs de coupes et de prix, félicitations aux vainqueurs des différents concours, remerciements à tous les concurrents et à l'assistance.

Le Secrétaire des Régates.

DANS NOS ECOLES:—

Il y avait mardi soir 212 élèves inscrits à l'Ecole St-François d'Assise, 235 au Couvent de la Congrégation Notre-Dame et 355 au Collège St-Joseph.

VOILA QUI EST BIEN...:—

Une lettre que nous recevons après les régates.

Le Comité des Régates
Berthierville,
Messieurs,—

Mes meilleurs remerciements pour la belle coupe qui m'a été décernée par votre entremise lors des régates du 5 septembre.

Au nom de mon ami Jacques Prud'homme et en mon nom personnel, je vous félicite d'avoir bien voulu organiser de telles courses de jeunes, c'est un précieux encouragement dans la pratique des sports.

Bien à vous,
R. MARTEL

N. d. l. r.: — Merci messieurs, de votre reconnaissance; nos lecteurs se rappelleront que les deux jeunes copains ont gagné les deux premiers prix attribués à la course à la nage pour 13 ans et moins.

CEUX QUI ONT DONNE DES PRIX POUR LES REGATES DE BERTHIERVILLE

M. le Chan. J.-H. Désy, S. H. le Maire J.-A. Laforest, Me Emile Ferron, La Ville de Berthier, M. A. Mousseau, Maire de la paroisse, M. Cléophas Bastien, M. A. L., M. Paul Caron, M. A. L., L'Hôtel Le Manoir, Kay Mfrg., Co. Ltd., M. Jos Villeneuve, Maire de Lavaltrie; Dr Paul Gervais, M. Siméon Lafrenière, Dr W. Gendron, MM. N.-C. Polson & Co., Montréal (2), M. Camille Ducharme, M. J.-Emm. Sylvestre, M. Lucien Caron, Le Comité Organisateurs, The Melchers Distilleries Ltd, MM. W.-H. Gagné & Fils, St-Justin; M. O. Palombo, M. Emile Blais, M. F.-O. Lamarche, M. W.-H. McRobert, Montréal; Le Collège St-Joseph, Taxi Brissette, M. R. Guernon, M. L. Lamarche, D. Tessier & Fils, La Ferlandière, M. H. Prevost, Me Maurice Breton, Dr G. Gervais, Me A. Sylvestre, M. D. Brissou (2), M. H. Gagnon, M. E. St-Jean, Hôtel La Normandière, Dr O. Girard, S-Gabriel de Brandon, Garage Brissette, Dr Th. Gervais, MM. Cyrille Labelle & Cie, de Sorel. Nous donnerons en détail la se-

maine prochaine, la liste des différentes courses avec leurs vainqueurs, ainsi que le prix choisi.

REUNION DES MAIRES DU COMTE

A la réunion de MM. les Maires du comté tenue mercredi à Berthierville, sous la présidence de M. Jos Villeneuve, maire de Lavaltrie, les travaux de réparation à la bâtisse du Bureau d'Enregistrement furent acceptés et il fut décidé de faire un emprunt afin de payer M. Emilien Tessier le contracteur, suivant les termes du contrat.

Ecole Sociale Populaire

UN NOUVEAU DIRECTEUR A LA REVUE "L'ACTION NATIONALE" M. ANDRÉ LAURENDEAU

La Ligue d'Action Nationale vient de nommer à la tête de sa revue mensuelle un nouveau directeur, M. André Laurendeau, revenu récemment de Paris où il consacra deux années à des études philosophiques et sociales. Avant son départ pour l'Europe, M. Laurendeau se fit remarquer par la part qu'il prit au mouvement patriotique canadien français, en particulier parmi les Jeune-Canada dont il fut le principal animateur. Il succède comme directeur de l'Action Nationale à son père, M. Arthur Laurendeau. La revue eut aussi comme directeur en 1933 et 1934 M. Harry Bernard et auparavant, alors qu'elle s'appelait l'Action française, l'abbé Lionel Groulx qui est demeuré membre de son conseil de direction et un de ses principaux collaborateurs. C'est l'intention de M. André Laurendeau de donner à l'Action Nationale un vigoureux essor, d'en faire le véritable organe de la nationalité canadienne-française.

CE QUE PENSE L'EGLISE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'Ordre Nouveau du 5 septembre, qui vient de paraître, consacre une bonne partie de sa livraison à exposer la doctrine de l'Eglise sur les conventions collectives du travail. Il cite d'abord Léon XIII, puis un sociologue de grande autorité, le R. P. Antoine qui dans son Cours d'Economie sociale commente le passage de Rerum Novarum. De nos jours, cardinaux, évêques, parlementaires catholiques se sont prononcés sur cette institution. Leurs opinions, telles que rapportées dans ce numéro, forment un faisceau puissant en faveur des conventions collectives. L'Ordre Nouveau publie aussi un vigoureux article du R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., sur le renouveau chrétien que demande l'encyclique Divini Redemptoris, la suite d'une étude sur l'ordre corporatif en Autriche, un plan de conférence sur le conflit espagnol, une chronique des activités communistes en Russie, en Espagne et au Canada, un chapitre du manuel de restauration sociale et plusieurs notes de haut intérêt sur des questions d'actualité.

LA TACTIQUE COMMUNISTE DANS LES COLONIES FRANCAISES

Paris, 20 août 1937. — Le but du Komintern dans les colonies est: l'indépendance complète du pays, l'expulsion des impérialistes, la terre remise au peuple et l'établissement d'un gouvernement ouvrier et paysan. Tous les partis communistes ont l'ordre de travailler dans ce but.

La tactique du Parti communiste français dans ses efforts pour l'émancipation des colonies, utilise le programme du Front Populaire: lutte contre la fascisme et pour les libertés.

Au point de vue économique, il dresse l'indigène contre le colon "voleur de ses terres", et réclame l'industrialisation des colonies, pour pouvoir mieux agir sur les masses ouvrières.

Au point de vue politique, il monte l'indigène contre les "fascistes qui l'exploitent pour la lutte contre le communisme": les colons, l'armée, l'administration. Il lui persuade qu'il faut barrer la route au fascisme "sinon, dit-il, ne serait-ce pas tous les agents communistes, les prédicateurs de la guerre civile qui disparaîtraient? Le parti communiste cherche en même temps à élever les prétentions indigènes pouvant servir de ferment à l'indépendance: il faut réclamer plus d'écoles, une meilleure hygiène, des lois syndicales et sociales. Tout cela servira la cause communiste, car c'est au P.C.F.

que l'indigène devra ces requêtes. On revendique également les droits politiques pour les indigènes, ce qui assurera au parti la quasi-unanimité de l'opinion des territoires coloniaux et permettra de proclamer, quand on le voudra, l'indépendance de ces territoires. Pour parvenir le Parti fait jouer la religion, celle qui est abhorrée et persécutée en URSS.

Ainsi, sans rien abandonner, il n'est plus question aujourd'hui de faire immédiatement la révolution coloniale, pas plus qu'en France il n'est question de faire l'insurrection armée. La tactique actuelle du P.C.F. aux colonies est la désagrégation de l'Etat et la conquête des masses. Et le malheureux indigène se laisse duper, car quel Arabe, quel Indochinois pensera que l'émancipation pronée aujourd'hui comme un mirage lointain, aura comme conséquence la tyrannie marxiste, l'asservissement futur à l'impérialisme soviétique?

LA PERSECUTION ANTIRELIGIEUSE

L'"East Information Bureau" apprend qu'à Tobolsk, l'Evêque de la Sibirie occidentale Arsène, a été condamné à mort. La sentence a été exécutée par la G.P.U. Les Communautés religieuses de Tobolsk et de ses environs ont été dissoutes; 30 ecclésiastiques ont été arrêtés.

D'autre part, la "Pravda" parle dans ses Nos, 203 et 204 1937, du procès monstre qui a lieu actuellement dans le gouvernement de Winitsa contre environ 800 habitants des villages de Nikiforovka et de Louki. Les inculpés sont des adeptes de ce qu'on appelle les "Evangelistes" et sont accusés d'être coupables de la mort de deux écolières, noyées à leur baptême dans le fleuve. Les Sans-Dieu profitent de ce procès pour fermer quelques églises, des environs, sous prétexte de rétablir l'ordre et la tranquillité vu "l'excitation de la population".

VOLEUR

Une des plus grandes insultes que l'on puisse faire à un homme, c'est de l'appeler voleur. Ce seul mot fait monter la rougeur au front. Et c'est juste: car toutes les lois divines et humaines nous ordonnent de respecter le bien d'autrui.

La loi divine nous dit, en effet: Vous ne déroberez point. Et elle menace de l'enfer qui-conque se rend coupable de ce péché: Ni les voleurs, dit l'apôtre saint Paul, ni les avares, ni les médians, ni les ravisseurs du bien d'autrui ne posséderont le royaume de Dieu.

Le monde, cependant, est plein de voleurs. Sans parler de ceux qui exercent sur les grandes routes leur profession ignoble, sans parler des escrocs, des filous, des escamoteurs de montres, des crocheurs de serrures, ni même des usuriers, combien d'autres, hélas! qui, bien que moins coupables ou moins connus, méritent un tel nom.

Cet enfant qui prend en secret à ses parents: voleur!

Ce domestique qui, sous prétexte de l'insuffisance de ses gages, retient de l'argent sur les marchés qu'il conclut avec les fournisseurs de la maison: voleur!

Cet ouvrier qui trompe son patron et qui ne travaille que lorsqu'il est surveillé: voleur! Ce marchand qui vend pour bonne une marchandise qu'il sait être mauvaise, qui trompe sur la quantité ou sur la qualité, qui se sert de faux poids ou de fausses mesures: voleur! Cet homme qui intente un procès injuste ou qui profite d'une sentence judiciaire rendue à faux: voleur!

Cet autre qui ne paie pas ses dettes quand il le peut: voleur! Cet autre qui retient aux ouvriers ou aux domestiques le salaire qui leur est dû: voleur! Cet autre qui triche au jeu: voleur!

Cet autre, qui ayant trouvé un objet perdu, le garde sans chercher à en découvrir le propriétaire: voleur!

Cet autre qui ne tient pas ses promesses: voleur!

Tous ils violent non seulement la loi qui dit: Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient; mais encore cette autre loi que Dieu a gravée dans nos coeurs: Ne faites jamais aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit.

FAMILEX — qui ne connaît ce nom et n'a pas essayé l'une ou plusieurs de ces 200 nécessités de familles?

750 employés-solliciteurs gagnent honorablement leur vie dans ce commerce indépendant.

A toute personne qualifiée nous accordons protection pour une clientèle réservée de 800 familles. Produits canadiens, garantis. Beaux emballages, bas prix. Si vous sollicitez déjà, améliorez votre sort... Si vous êtes travailleurs, sérieux, faites de vos revenus ce qu'ils devraient être selon vos ambitions. Nous vous aiderons! Catalogue et détails gratuits. La Cité des Produits Familex, 570 St. Clément, Montréal.



TEL.: No. 119 Berthierville

Avila ROULEAU

NOTAIRE

SEQUESTRE OFFICIEL

Résidence: Manoir de Berthier

Bureau: 88 de Frontenac

Tél.: No. 89

EME. LACROIX

AVOCAT

Vendredi en soirée et toute la journée du samedi.

18 Frontenac, Berthierville

Tel. No 115

Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste

108 de Frontenac, Berthierville

MAURICE BRETON

AVOCAT

Le samedi seulement au bureau du Notaire J.-A. Boivin.

Berthierville

Tél. No. 89

18 de Frontenac

Dr Emile Poitras, M.V.

MEDECIN - VETERINAIRE

BERTHIERVILLE

Tél. 126

Dr Géraud Gervais, M.D.

Médecin

Berthierville

PLACEMENT

E.-R. DÉCARY,
Président
GUY VANIER, C.R.,
Vice-président
LÉOPOLD-A. RENAUD,
Directeur général

CNP

DIRECTEURS
ZÉPHYRIN HÉBERT
J.-ALDÉRIC RAYMOND
JOSEPH SIROIS, N.P.
HON. J.-M. WILSON

Pour tout problème financier
ACHAT, VENTE ou ÉCHANGE de VALEURS
Consultez notre correspondant

Comptoir National de Placement
Limitée

Correspondant à
BERTHIERVILLE
J.-A. BOIVIN, N. P.

132 St-Jacques Ouest
Tél. HARBOR 8266*
MONTREAL

La Semaine Provinciale

(Communiqué de l'Union Nationale)

LA GREVE EST REGLEE:—

SURPLUS DE QUATRE MILLIONS EN DIX MOIS

Grâce à ses économies, à un contrôle sévère sur la perception des taxes, le gouvernement Duplessis, pour sa première année d'administration, réalise un surplus là où on attendait un déficit. — Les revenus de l'exercice financier 1936-37 sont les plus élevés que la province ait encore connus. — Les taxes n'ont pas été augmentées, cependant que le gouvernement a assumé de nouvelles obligations.

Un indice de prospérité

Le trésorier provincial, l'hon. M. Martin-B. Fisher, vient de rendre public le rapport financier pour l'année 1936-37. Durant cette période, dont dix mois de gouvernement national, les revenus de la province ont été de plus de 46 millions, exactement \$46,280,019. Les dépenses ont été de \$42,311,454. Le surplus net est donc de \$3,968,565, alors que l'ancien gouvernement avait prévu un déficit de deux millions pour l'année. Il est à noter que les revenus de la province, durant ces douze mois, ont été plus élevés qu'ils ne l'avaient jamais été auparavant. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de \$5,892,540. Cette augmentation des revenus a été obtenue sans que le gouvernement ait augmenté les taxes, et elle a été obtenue malgré les nouvelles charges du gouvernement, dont voici les principales: pensions de vieillesse, administration de l'office du crédit agricole, octroi pour les sources pétrolifères de la Gaspésie, entrepôts frigorifiques, réparation des chemins, dépenses d'une élection générale nécessitée par la démission du gouvernement Taschereau et tenue d'une session d'urgence. Ces dépenses additionnelles, qui s'élèvent à plus de quatre millions ont été payées à même les revenus ordinaires de la province, ce qui veut dire que si ces mesures bienfaisantes n'avaient pas été prises, le gouvernement pourrait annoncer un surplus de huit millions.

Cette nouvelle de surplus a créé une excellente impression dans tous les milieux d'affaires et dans les cercles catholiques. C'est là en effet l'indice d'un retour marqué à la prospérité. Pour qu'il y ait augmentation aussi importante des revenus de la province, il faut qu'il y ait une reprise générale des affaires et que

l'argent circule plus qu'auparavant. C'est ce qu'a fait remarquer l'hon. M. Fisher en communiquant son rapport aux journaux.

Le trésorier provincial a aussi fait remarquer que depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Duplessis a pratiqué l'économie partout, qu'il a fait cesser nombre d'abus et qu'il a mis fin aux dépenses inutiles, dont celle de plusieurs millions distribués chaque année aux journaux ministériels n'était pas la moindre. Dès le mois de septembre, le département du trésor a été réorganisé et un peu plus tard, M. Arthur Foster, qui occupait une haute situation à la banque, a été nommé assistant trésorier provincial. On a apporté beaucoup de soins à la perception des taxes, et le gouvernement a pris les mesures pour empêcher les compagnies de se soustraire à leurs obligations envers la province.

* * *

HEUREUSES NOMINATIONS

Les récentes nominations faites par le gouvernement Duplessis sont bien accueillies par la presse, principalement celle de M. Ferdinand Roy à la présidence de l'Office des Salaires Raisonables.

M. Ferdinand Roy. — "On n'a partout que des éloges pour les nominations les plus importantes que le gouvernement provincial a faites ces jours derniers. La commission des salaires raisonnables aura un président idéal dans M. le Juge Ferdinand Roy. C'est un homme d'étude, un juste éminent, un esprit épris de problèmes sociaux et, ce qui ne nuit en rien au reste, un lettré. M. Roy aura dans l'ensemble, croit-on, d'excellents collaborateurs." (Le Devoir, 2 septembre)

"Les trois membres de l'Office des Salaires Raisonables ont prêté serment hier. Le président, l'hon. Juge Ferdinand Roy, est un juriste de haute valeur, dont la réputation d'intégrité est au-dessus de toute discussion. Nous connaissons moins MM. Gustave Crompt et C.-H. Cheesley, que nous présumons compétents, animés de bons sentiments envers les Canadiens français et libres des préjugés trop universellement répandus par un siècle de libéralisme économique vécu."

(L'Action Catholique, 2 sept.)

"Les membres de la commission chargée d'appliquer cette loi des salaires raisonnables ont été nommés ces jours derniers. La personnalité de M. le Magistrat Ferdinand Roy est au-dessus de toute discussion. Avec un tel président, on peut être sûr que la loi sera mise en vigueur sans préjugé ni parti pris. Cela devrait rassurer les esprits en donnant la certitude que, de la part de la commission tout au moins, la mise à l'essai de cette loi sera faite comme elle doit l'être. Il suffit que patrons et ouvriers collaborent avec la commission pour qu'on puisse ensuite juger objectivement la nouvelle loi. La grève de l'industrie textile aurait pu créer une atmosphère défavorable, mais son règlement rendra les choses plus faciles." (Le Soleil, 1er septembre)

Autres nominations. — Dans le Devoir du 2 septembre, M. Louis Dupire consacre son bloc-notes aux récentes nominations provinciales. Après avoir parlé de M. Ferdinand Roy, voici ce qu'il dit des autres.

"On apprend, bien que cette nomination ne soit pas encore officielle, que M. S.-A. Baulne présidera la commission de trois membres (on ne connaît pas les deux autres) qui doit s'occuper en certaines régions de l'installation de centrales électriques pour concurrencer l'industrie privée. M. Baulne est un grand technicien de la construction en béton. On le consulte dans presque toutes les entreprises importantes. De plus il professe depuis de nombreuses années à Polytechnique et il a formé bon nombre d'élèves qui lui conservent la plus vive estime."

"M. Horace Gagné a succédé au regretté Honoré Mercier à la Commission des Eaux Courantes. M. Gagné est un avocat d'affaires et jouit comme tel d'une enviable réputation. On peut compter qu'il apportera une grande conscience de son devoir à l'exécution de ses importantes fonctions."

"Mais l'une des nominations qui recueillent le plus d'applaudissements, c'est celle du Colonel P. A. Pluze. La police a été jusqu'ici entre les mains de M. Aubé, qui avait été chargé temporairement de l'administration et s'est acquitté de son mieux d'une tâche difficile. M. Pluze est un militaire de carrière, entraîné au maniement des hommes. On peut être sûr qu'il apportera dans son nouveau rôle la haute conscience du devoir et le souci de la discipline qui ont marqué son administration du pénitencier de St-Vincent de Paul."

On lui laissera les mains libres pour continuer la réorganisation de la police, commencée par son prédécesseur. La direction de la police est un poste stratégique. Le gouvernement l'a bien compris en faisant à une nomination "apolitique", ce que personne ne pourra contester. C'est évidemment de son devoir d'agir ainsi chaque fois, mais, vu les précédents, il n'en faut pas moins une singulière énergie pour s'y résigner, quelquefois.

"On pourrait en dire autant de certaines autres nominations qui ne sont pas de premier plan. C'est cet ensemble qui faisait dire hier à un de nos amis professeur et pratiquant la plus entière indépendance en politique, que "le stock du gouvernement est singulièrement à la hausse depuis quinze jours". Ce qui importe davantage encore, c'est que quand on nomme des compétences à des postes importants, c'est le stock de toute la province qui est réellement à la hausse."

Miracle du Vatican

Le Pape agonise! telle était la nouvelle qui courait le monde, voici cinq mois. Et la catholicité tombait en prières. Un monceau de dépêches, de lettres, de billets arrivaient au Vatican de toutes les parties du Monde. Parmi ce fantastique courrier, une carte allongée, timbrée du Canada, écrite en français par une main d'enfant, naïve et fervente, adressée à "Monsieur le Saint-Père, Pape" simplement et que déchiffra avec un sourire tremblant Pie XI: "Je suis sûr que vous guérirez bien vite, car je l'ai demandé au Bon Dieu". Pie XI envoya sa bénédiction à la fillette et il guérit. Il guérit pour entreprendre la plus vigoureuse des propagandes en faveur de la Paix, contre toutes les formes de la guerre et de la tyrannie. Encyclique contre le communisme, encyclique contre le national-socialisme, même bataille. Il semble que Dieu n'ait écouté la prière de l'enfant canadienne que pour son représentant sur cette terre pût assurer la vie paisible de toutes ses petites soeurs, de tous ses petits frères, de tous les petits enfants du monde. Si seulement est entendue la parole venue de Rome. — (Editions de France.)

C'est le bon moment

Par John L. Rice, M.D.

Comme la plupart des maladies contagieuses de l'enfance, telles que la scarlatine, la diphtérie et la rougeole, sont relativement rares pendant l'été, les parents ne s'en soucient pas, tant que les froids ne sont pas revenus.

Dans le cas de la diphtérie, contre laquelle la science médicale a trouvé un préventif si efficace, l'été est l'époque idéale, pour les parents, de mettre leurs enfants à l'abri de cette maladie. Le temps est venu de faire faire par le médecin une injection protectrice d'antitoxine. Deux injections, au moins, devront être données, à une semaine d'intervalle généralement. Dans certains cas, il sera préférable d'en donner trois. Deux mois plus tard, on pourra conduire l'enfant chez le médecin pour lui faire subir l'épreuve de Schick, afin de déterminer si l'on a obtenu un degré de protection suffisant.

Chez beaucoup d'enfants, cette façon de procéder est suffisante pour leur assurer une protection permanente. Cependant, il arrive que la protection perde de sa vertu au bout de deux ou trois ans. Par conséquent, pour être certain que l'enfant est à l'abri de la maladie, il sera bon de lui faire subir de nouveau l'épreuve de Schick, lorsqu'il aura trois ou quatre ans. Si l'épreuve donne une réaction positive, une nouvelle série d'injections est nécessaire.

Le meilleur âge pour faire immuniser un enfant, c'est à 9 mois. Les injections pratiquées avant cet âge demeurent souvent sans effets. Il fut un temps où l'on pensait qu'une seule injection d'antitoxine précipitée avec de l'alun, suffisait pour assurer la protection cherchée. Cependant,

l'opinion générale admise à l'heure actuelle, c'est qu'il faut deux et même trois injections d'antitoxine, soit pure, soit précipitée, suivies, deux mois plus tard, par l'épreuve de Schick.

Si vous désirez recevoir une inté-

ressante brochure sur le traitement contre la diphtérie, vous n'avez qu'à écrire au Département of Health, Room 342, 125 Worth Street, New York City, en joignant à votre lettre, un timbre-poste de trois cents pour la réponse.

Le Réveil

Voici qu'une main a soulevé l'étoffe
Sous laquelle est caché le rustique berceau...
Réveil d'enfant, réveil plus beau qu'un renouveau,
Prête ta grâce rare et charmante à mes strophes!

Qui traduira le gazonillis mystérieux
Dont le bruit frais jaillit de cette lèvre rose,
Et le regard profond que cette femme pose
Sur l'enfant, le trésor envoyé par les cieux?...

O Langage exprimant tant de douceur secrète
Et que le coeur indifférent ne comprend pas,
Tu verses l'allégresse aux mères d'ici-bas...
...Et tu fais hésiter la plume du poète!...

M. BARRERE-AFFRE.

TU NE SAIS PAS

Je souffre, et tu ne sais pas,
Quel est le pourquoi de ma peine,
Ah! c'est toi, infâme "judas",
Qui en est la cause même.

Oui! autrefois, tu m'as trahi,
Par tes mensonges odieux et bas.
Tu faisais là une oeuvre impie,
Alors, tu ne le savais pas.

Je cache à tes yeux ma douleur,
Tu rirais de me voir pleurer,
Tandis qu'en silence, mon coeur,
Voudrais encore plus t'aimer.

Et toi, tu ne sais pas, infâme,
Entendre cet appel vibrant,
Tu recouvre la voix de mon âme,
Par ton rire, insignifiant.

Va! Je te pardonne cet outrage,
Si pour toi, je verse des larmes,
Toi, relis du moins cette page,
Et de moi, éloigne tes charmes.

Envoi de MAURICE.

EXCURSIONS

A PRIX REDUITS
A TOUS LES ENDROITS DE
L'OUEST CANADIEN
L'OUEST CANADIEN

Départs: 18 Sept. au 2 Oct.
Validité: 45 JOURS

Environ
UN SOU PAR MILLE
en wagons ordinaires seulement.

USAGE FACULTATIF DES
WAGONS-LITS
Billets d'excursion aussi en vente,
valables dans:—

- wagons-lits touristes à environ 1¼ par mille, plus les prix réguliers pour les lits.
- wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1¼ par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents
— du —

Pacifique Canadien

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

Set à diner
Set de cuisine
Set de salon
Couchette
Matelas
Divanette
Chesterfield
Balance
Poêle
Radio
Moulin à coudre
Tél.: 34
110 de Moncalm,
J.-W. ROBILLARD
Agent de
Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagnement sur des neufs.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

Pâleur
Fatigue
Mauvaise appétit
Fugues
Mauvais

Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Pâles menstruelles
Troubles internes
essentially Minnie

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES
ROUGES

pour les Femmes

Pâles et Fatigues

Obtenez-les FRANCO Amérique Latine,
1570, rue St-Denis, Montréal



NOS COURRIERS

Louiseville

SOIREE

La semaine dernière les artistes de "La Living Room" ont donné une intéressante soirée du bon vieux temps au profit des oeuvres paroissiales. De nombreux spectateurs assistaient à cette séance.

DECES DE Mme E. LAMY

Récemment eurent lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme Ernest Lamy née (Marie-Anne Garceau).

La levée du corps fut faite par M. le curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Paul S. de Carufel, d'Yamachiche, assisté de MM. les abbés Eugène Panneton et J.-E. Paquin comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle était portée par les neveux de la défunte.

La collecte fut faite par Mme Georges R. Caron et Mme J.-E. Vermette.

De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles.

BAPTEMES

Joseph, Georges, Jean-Guy, fils de M. et Mme Welly Bernèche née Jeannette Deveault. Parrain Georges Smith, marraine Juliette Bernèche.

Marie-Rose, Jeannine, Jacqueline, fille de M. et Mme Adrien Auger née Thérèse Houle. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Houle.

Marie, Lucile, Raymonde, fille de M. et Mme Arthur Lefebvre, née Rosalme Lamirande. Parrain M. Ovide Paré, marraine Marie-Louise Lefebvre.

MARIAGE MORIN-GAGNON

Samedi dernier M. l'abbé Eugène Panneton bénissait le mariage de M. Maurice Morin avec Mlle Laurette Gagnon.

Les témoins étaient M. Armélie Morin de St-Justin et M. Philias Gagnon. Un joli programme de chant fut interprété par la chorale des Enfants de Marie. Les solistes furent Mlle Gilberte Caron, Gertrude Trépanier et Gilberte Naud.

LAWLER-BOULANGER

Récemment M. William Lawler, fils de M. et Mme Wilfrid Lawler décédés épousait à Saint-Paulin Mlle Rosa Boulanger, fille de M. et Mme Adam Boulanger.

SEPULTURE

Dernièrement fut inhumé au cimetière paroissial Jacques Lefebvre, enfant de M. et Mme Charles Lefebvre, née Rose Lacombe.

J.O.C.

M. l'abbé Rosemont Masson, M. Eugène Dupont, président du fédéral et M. Paul Hallé secrétaire du fédéral, tous des Trois-Rivières, ont procédé dimanche dernier à l'élection des officiers de la J. O. C. section masculine.

Fut nommé président M. Jean-Paul Coulombe, secrétaire Jean-Baptiste Milot, trésorier M. Lorenzo Carufel.

DEPART

Le Révérend Père Frédéric Bélanger, O.F.M. de Biddeford, Maine, passe quelques temps dans sa famille avant de partir pour Rome où il est nommé secrétaire du Père Théodoric.

La Rév. Soeur St-Jean de Dieu supérieure du Couvent de l'Assomption a été nommée supérieure à Nicolet; elle sera remplacée par Sr St-Amédée.

GARDE-MALADE

Mlle Marjorie Lindsay, fille du Dr Lindsay et de Mme Lindsay vient de quitter sa famille pour entrer comme élève garde-malade à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

VISITE DE PAROISSE

Cette semaine M. le Curé Donat Baril commençait la visite paroissiale dans la ville, il a visité les citoyens de la rue St-Laurent.

NOTES LOCALES

Mlle Rolande Baril est allée à Nicolet pour étudier à l'Ecole Normale.

M. Jean-Julien Rinfret et M. Rémi Paul sont retournés au Séminaire des Trois-Rivières.

M. Gérard Bellemare est allé étudier à Ste-Croix de Lotbinière.

Mlle Clémence Houle étudiera cette année au Cap de la Madeleine.

St-Barthélemi

SYNDICAT AVICOLE:

Le couvoir coopératif vient d'organiser un nouveau département qui est appelé à rendre de grands services à nos aviculteurs. Depuis le début de la semaine, un poste de mirage d'oeufs fonctionne à plein rendement, sous l'habile direction de M. Hébert, de Joliette. Situé à l'ancienne demeure de Mme David Gagnon, et par conséquent bien au centre du village, ce poste est ouvert à tous ceux qui désirent faire classer leurs oeufs. Naturellement, seuls les membres du couvoir jouiront d'avantages spéciaux.

Cette nouvelle organisation vient à point et est appelée à de grands développements. Aux promoteurs de ce mouvement coopératif nous souhaitons un grand succès et les félicitons de leurs louable initiative.

EST-CE UN NOUVEAU PROCES?

Les institutrices congédiées en 1936, d'une manière illégale prétend-on, se sont présentées la semaine dernière pour retirer le salaire de l'année, mais n'ont rien pu percevoir de la commission scolaire, qui a pris la chose en sérieuse considération.

Le jugement sans appel de la Cour de Joliette donne à ces demoiselles un an de salaire plus les intérêts. Si elles ne sont pas payées d'ici une semaine, ce sera malheureusement un nouveau procès. Déloquents ambassadeurs cherchent à dissuader les institutrices en cause à se désister de leurs droits, mais sans grand espoir, dit-on.

BAPTEMES:

3 sept. — Joseph, Gilles, André, fils de feu Norbert Lafontaine, à fils de M. Justin Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Laurent.

4 sept. — Joseph, Narcisse, Roland, fils de M. Evangéliste Guertin. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Sylvestre.

MARIAGE:

Le 6 septembre, mariage de M. Théophile Lafontaine, fils de feu Norbert Lafontaine, à Mlle Emérentienne Blondin, de St-Jérôme.

NOUVELLES:

La visite paroissiale est commencée depuis lundi dernier.

M. le notaire Bertrand Gervais a ouvert son bureau chez Mme Olivier Dumontier.

Le nouveau jeu de tennis fonctionne à pleine capacité. Notre chef de gare, M. E. Gignac, a raison d'être fier de son oeuvre, car il a bien travaillé.

Mlle Claire Landry est revenue d'un voyage aux Etats-Unis.

ON DIT QUE...

"Plusieurs de nos collégiens retournent au collège le coeur content". Bravo!

"Les services de Georges B., en qualité de teneur de livres, ont été fort appréciés, dernièrement". Tel père, tel fils.

"Lucien S., prévoit une cruelle séparation".

"L'amour de Jules, à toute voile déployée, vogue maintenant vers le Nord". Selon le vent, la voile.

"Lucie L., aime de plus en plus les mathématiques".

"Lucien F., nous revient de Montréal, avec des allures de conquérant". Quel Don Juan!

"Anne-Marie C., et Philias B., rarement, mais encore assez souvent, sortent ensemble".

"Nos amoureuses jouvencelles gagnent rien, mais perdent beaucoup, à faire des rendez-vous".

"Roland L., tu n'as rien fait au cours de tes vacances, puisqu'il te reste tout à faire".

St-Charles de Mandeville

Le 29 août s'éteignait pieusement à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette; Marie-Blanche Bergeron, fille de Délia Barrette et de Alfred Bergeron à l'âge de 35 ans; elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, trois soeurs Mme Joseph Joly de Woonsocket, R.I., née Dorice, Mme Côme Bergeron de Woonsocket, R.I., née Rose-Anna, Mme Arsène Joly, de St-Charles, née Antoinette, trois frères: Hervé, Philippe et Etelbert, deux belles-soeurs Mmes Hervé et Philippe Bergeron, trois beaux-frères MM. Arsène et Joseph Joly et M. Côme Bergeron. Après le décès ses restes mortels furent transportés à St-Charles de Mandeville, à la demeure de ses parents par M. et Mme Perrault de St-Gabriel de Brandon.

Ses funérailles eurent lieu mercredi le 1 septembre, la levée du corps fut faite par M. l'abbé C. Clément de l'Epiphanie, il chanta aussi le service. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. Désilets, curé de la paroisse et M. Forest de St-Joachim Laplaine, assistaient comme diacre et sous-diacre M. Alphonse Lefebvre de St-Gabriel et M. Hermas Lavallée de St-Damien.

Agissaient comme porteurs: MM. Paul Gingras, Laurent Bergeron, Roger Lafrenière, Roger Bergeron, Lucien Paquin, Léo Bergeron.

Les accompagnants: Mlle M.-Anne Gingras, Bertha, Fleurette et Hélène Bergeron, Claire Lafrenière et Jeanne Hubert. Ont fait la collecte Mlle M.-Anne Gingras et Bertha Bergeron, accompagnées de MM. Paul Gingras et Roger Bergeron. L'Eglise était rempli de parents

et d'amis dont il serait trop long d'énumérer les noms. Nos sympathies à la famille éprouvée.

St-Norbert

SERVICE ANNIVERSAIRE:

Le 6 septembre M. le curé H. Lamarche, chantait le service anniversaire de M. le curé J. Lavallée, enfant de la paroisse et ancien curé de St-Jean-de-Matha. Les parents et amis du regretté défunt se sont fait un devoir d'assister à cette imposante cérémonie.

VA ET VIEN:

M. et Mme A. Rock, de retour d'une promenade à St-Hyacinthe et à St-Pie de Bagot.

Mlle Lord-Armandine Fréchette de Sherbrooke en vacances chez ses parents cette semaine.

Rév. Sr M. Jacques du Sauveur, s.s.a. du couvent de St-Félix de Valois chez sa grand'mère M.-A. Lavallée le 31 août.

M. Dominique Fréchette, ses deux filles Yvette et Réjeanne au couvent de St-Cuthbert dimanche.

M. et Mme Clovis Langevin et leur famille de Montréal de passage chez M. C. Dauphin le 6.

M. et Mme Paul Arcade Lavallée à Trois-Rivières récemment.

St-Didace

FUNERAILLES DE DAME ELISEE LAFOND

Lors des funérailles de Dame Elisee Lafond, née Marie-Anne Philibert (autrefois de St-Justin) la le-

vée du corps fut faite par M. le curé J.-H. Béland.

La dépouille mortelle était portée par MM. Georges Philibert, Euclide Philibert, Ovilas Philibert, Alfred Lafond, Ovide Adam, Arclesse Adam.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, trois filles: Mme Zotique Laprade née Alice, Dame Gustave Bergeron née Cécile, Mlle Mélanie; Trois garçons MM. Joseph, Etienne, Edmond; un frère M. Exavier Philibert, de St-Justin; et une soeur Dame Damasse Carufel aussi de St-Justin.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Jos. Brannconner, MM. Ovide, Alfred, Roméo et Albert Brannconner, M. et Mme Alam Falardeau, James Dubois, M. et Mme Théophile Deschênes, M. et Mme Joseph Fréchette, M. et Mme Hormisdas Allard, M. et Mme Zotique Laprade, M. et Mme Gustave Bergeron, Rachel et Jeannine Bergeron, Fernand Laprade, Harry Desrochers, Henri, Denis, Louis et Edmond Pichette, Esdras Grégoire, M. et Mme Anselme Dubois et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Direction: — Léopold St-Cyr. Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

A VENDRE

Une centaine de belles poulettes Leighorn, de 5 mois, profit immédiat pour acheteur par la ponte actuelle.

EUGENE DANDONNEAU

Traverse pour l'île Dupas.

PROTECTION

Les YEUX ont aussi besoin de Protection!

Protégez la vue de vos enfants en leur donnant une bonne lampe d'étude... ne les laissez pas lire ou étudier à une lumière indécise qui épuiserait leurs yeux et pourra causer des troubles visuels sérieux.

Nous recommandons les lampes I.E.S. pour la lecture et l'étude... pour les jeunes et les plus âgés... parce qu'elles diffusent une lumière très douce et exempte d'éclat.

De nombreux modèles de lampes I.E.S. sont exposés chez les marchands ou à nos succursales. Insistez sur la marque I.E.S. N'acceptez pas de substitut.

MEILLEURE LUMIERE

MEILLEURE VUE

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Maskinongé

IMPOSANTES FUNÉRAILLES DE M. F. X. A. BELANGER

Dernièrement, eurent lieu à Maskinongé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. F. X. A. Bélanger, maire du village et propriétaire du moulin à farine. Il était âgé de 52 ans. Le convoi funèbre partit de sa résidence, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service fut chanté et de là au cimetière du même lieu. La levée du corps fut faite par Mgr J.-F. Béland P.D., ancien curé de la paroisse et le service fut chanté par M. le curé D. Gélinas, assisté de diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par Mgr J.-F. Béland, P.D. et M. l'abbé H. Brousseau. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. P.-E. Casaubon, exécuta la messe de Yon. Le Dr R. Bernès était à la console. Les porteurs étaient: MM. J.-O. Paquin, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Louiseville, J.-A. Roy, Agronome, Maurice Coutu, notaire, J.-H. Bellemare, tous de Louiseville; J.-A.-A. Lemyre, notaire et Pierre Dalcourt, tous deux de Maskinongé. Les porteurs étaient membres des Chevaliers de Colomb, société dont le défunt faisait partie. La quête fut faite par MM. Joseph Saucier et Adélar Lemyre. Le convoi était précédé d'un groupe de Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières, Louiseville, et Maskinongé. Le drapeau était porté par le Dr Marc L'Heureux de Louiseville. Il laisse dans le deuil: son épouse, née Marie-Anne Marchand, trois filles: Mmes Rosa, Rita, Hélène, deux fils: Jean et Gabriel, une soeur Mme Wilfrid Gingras de Montréal; sa belle-mère Mme C.-B. Marchand, de Maskinongé; ses beaux-frères: l'honorable Juge Aimé Marchand de Montréal, le notaire Raoul Demers de St-Romuald; MM. Arthur Gonneville, Wilfrid Gingras, René Rainville, de Montréal; Rosaire Lacroix, de Trois-Rivières; ses belles-soeurs: Mmes Aimé Marchand, Joseph Bastien, Arthur Gonneville, Raoul Demers, Rosaire Lacroix, aussi plusieurs neveux et nièces. M. Bélanger comptait aussi beaucoup d'amis, car il était avantageusement connu dans toute la région. La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J. Alcide Lemyre, de Maskinongé.

Dernièrement, chez MM. Joseph Béland et Ephrem Saucier: M. Ephrem Béland et son amie Mlle Lamoureux, de Montréal, Mlle Laura Lacombe, aussi de Montréal.

Chez MM. Ephrem Saucier et Victor Brousseau: M. et Mme Omer Vallerand, de Hartford, Conn., et leurs enfants.

M. Léonce Rainville, M. Albert Rainville et ses enfants, de Ste-Elizabeth, sont venus passer le dimanche chez Mme Joseph Rainville.

Mlle Simone Bastien a passé une quinzaine à T.-Rivières chez M. Iréné Chafné. En leur compagnie, elle visita Drummondville, Sherbrooke, Magog, Montréal, Shawinigan.

M. Roger Barry, a passé une vacance de huit jours chez M. Hormisdas Bastien.

Mlle Aline Bastien, à l'Ecole Normale de Ste-Ursule, pour terminer son cours supérieur.

M. Philippe de Carufel, était chez son frère, M. Napoléon de Carufel en fin de semaine.

Le Rév. Frère Cléophas Déziel, c.s.v., de Montréal, en visite ces jours derniers chez son père M. Omer Déziel.

M. J.-O. Morissette, télégraphiste, de retour d'un voyage à Portneuf. Il était accompagné de ses enfants: Thérèse et Bernard.

Mme Alex. de Carufel et ses enfants sont de retour d'une promenade de deux mois, chez M. et Mme Adélar Grenier, de St-Mathieu de Caxton.

M. Jules Lemyre, de Montréal, chez sa mère, Mme Pierre Lemyre.

M. Rodolphe Bouchard, de St-Tite, a passé la fin de semaine chez sa mère, Mme Damase Bouchard et chez M. P. Boucher.

Ste-Ursule

M. Réal Lessard est parti mercredi pour le collège St-Anselme, de Rawdon et son frère Jacques Lessard pour le collège Jean de Brébeuf, à Montréal. Ce sont les

filis du Notaire Lucien Lessard.

M. l'abbé André Louison, curé de Domrémy, Sask., était de passage au presbytère, la semaine dernière.

Mme Raoul Lavallée et son fils Réal de Montréal passe un mois chez son père M. Jimmy Turner.

M. et Mme Léo Hubert, M. et Mme Ernest Hubert, Mme Aimable Hubert, Mlle Laurette Hubert de St-Didace chez M. Alfred Picotte.

Mme Arthur Fournier et sa fille chez M. Adélar Fournier.

M. et Mme Alexandre Arseneault de Montréal en visite chez M. Adrien Lessard.

M. et Mme J. Philibert chez M. et Mme Clément Philibert jeudi.

Mme Freddy Gélinas des Trois-Rivières chez M. Urbain Malboeuf dimanche.

Mme J. Harnois des Trois-Rivières à Ste-Ursule dernièrement.

Mlle Jeannine Turner de passage à St-Barnabé dans le cours de la semaine dernière.

M. et Mme Emile Gravel de Montréal chez M. Euclide Lambert.

M. et Mme Omer Carle, de Grand'Mère chez M. Louis Lambert.

Mlle Claire Beaulieu de Sorel en vacance chez sa soeur Mme Honoré Bellemare.

Chez M. Frank St-Louis, M. et Mme Freddy Turner de Montréal.

M. Trefflé St-Louis de Montréal à Ste-Ursule dimanche.

M. Alcide St-Yves de St-Paulin chez M. Azarie Picotte.

Chez M. et Mme Clinton Turner, Mlle M.-Rose Desfossés des Trois-Rivières.

M. et Mme Clément Philibert à St-Didace mercredi pour assister aux funérailles de Mme Lafond.

Feu M. Zoël Vincent: — Lundi matin est décédé M. Zoël Vincent après une courte maladie. Sincères condoléances à la famille éprouvée si cruellement.

NAISSANCE:

A M. et Mme Henri Lavaute (Marie-Ange Lambert) est née une

filie baptisée sous le nom de Marie Louise, Ursule. Parrain M. Joseph Lambert, marraine Marie-Anne Leblanc de Ste-Angèle de Prémont.

DEMENAGEMENTS:

M. Raoul Lessard et sa famille viennent de nous quitter pour aller demeurer à Berthierville.

On apprend également que M. et Mme Roland Savoie, viennent de partir définitivement pour Grand-Mère.

M. le Curé J.-A. Baril qui était gravement malade semble quelque peu rétabli. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Miles Thérèse et Laurentienne Rivard de St-Charles de Mandeville à l'Ecole Normale et chez Mlles Bernadette et Gilberte Trudel dimanche.

OUVERTURE DES CLASSES:

Lundi le 30 août les écoles sous le contrôle de la Commission Scolaires ouvraient leurs portes aux enfants de la paroisse. Malgré la chaleur intense qu'il faisait alors les élèves firent preuve de bonne volonté et s'acquittèrent admirablement de leur tâche.

Les engagements des institutrices rurales sont comme suit:

Mlles Marie-Anne et Marguerite Malboeuf à l'école du village, Mlles Blanche Bergeron et Simonne Branchaud à l'école de Beauré.

Mlle Lina Trudel à l'école de Crête de Coq, Mlles Claire Bergeron et Anita Michaud à l'école Fontarable en bas.

Mlles Juliette Giguère et Juliette Michaud à l'école Fontarable en haut.

Mlle Jeanne d'Arc Grenier à l'école du Rang Double.

Mlle Yvette Bellemare à l'école du Ruisseau Plat.

L'Ecole Normale ouvrait le 1 septembre ses portes aux 90 normales pour la plupart de l'étranger et des paroisses environnantes.



Le juge:
"Accusé, je vous condamne à un mois de prison sans Sweet Caporals."

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." *Lancet*

CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Au Pensionnat, au Jardin de l'Enfance ainsi qu'au Cours Ménager l'ouverture fut le 6 du présent mois.

Au personnel enseignant et à la gent écolière, la correspondante offre ses meilleurs vœux de succès.

Une partie de balle-molle fut jouée dimanche dernier sur le terrain du "Fontarable" entre cette dernière équipe et celle de Beauré. La victoire resta au "Beauré".

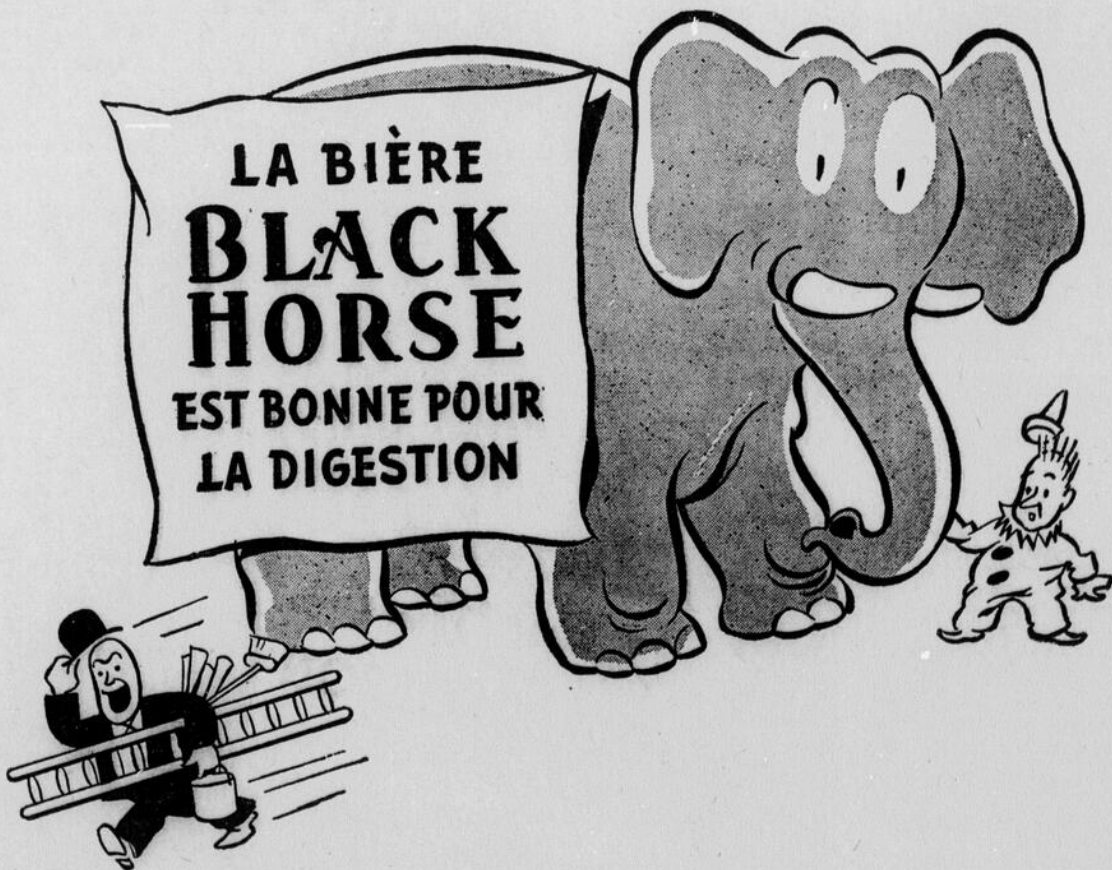
Mlle Agathe Lessard a passé la fin de semaine à Joliette.

PENSEES

Tout chrétien est un candidat à la sainteté. **Cardinal Mercier.**

Qu'importe le genre de beauté du chemin qu'on suit, l'important c'est de savourer la poésie que le bon Dieu, qui est vraiment, quand on y pense, un grand prodigue, a jeté partout.

Une âme libérée d'elle-même est apte à tous les dévouements, à toutes les délicatesses, à toutes les indulgences, à tous les pardons. Elle inspire confiance et donne du courage: une sorte d'instinct fait sentir que l'accès d'une telle âme reste toujours ouvert.



LA BIÈRE
BLACK HORSE
EST BONNE POUR
LA DIGESTION

LA PAGE DES CULTIVATEURS

La vie coopérative

M. L.-P. Deslongchamps a été trop longtemps associé à la "Vie Coopérative" chez nous pour que je ne cite pas ici son départ de la Fédération.

Sa démission, qu'il a présentée aux directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, a pris effet le premier septembre.

Il y aura bientôt neuf ans qu'avec M. Desmarais, il avait accepté d'aider à la réorganisation de cette société dont on avait, dans le temps, que si peu de bien à dire.

Une revue des événements survenus depuis ce temps-là ne peut que donner la mesure du travail accompli depuis lors.

Le travail et les efforts de ces deux hommes ont été à la base de tout ce qui a été fait depuis leur arrivée. Les résultats obtenus prennent d'autant plus de valeur et d'importance que l'on voudra bien faire la part des choses, et, après avoir analysé la situation en 1929, constaté la tâche à faire, étudié les difficultés et les obstacles à surmonter, ainsi que la crise à subir, on ne pourra faire autrement qu'admettre que ces deux hommes ont dû faire un travail énorme.

Je sais que bien des gens ont trouvé trop lente cette réorganisation, qu'ils auraient voulu qu'elle prenne une autre allure, peut-être même une autre direction, mais que l'on n'oublie pas que Paris ne s'est pas construite en une année et qu'il n'y a pas qu'un seul chemin qui y mène.

Mais une chose que bon gré mal gré il faut bien admettre, c'est que ces deux hommes ont pris la direction de la Fédération en 1929 et l'ont trouvée au bord de la banqueroute et qu'en moins de dix ans ils en ont fait une entreprise solide, viable, saine, et en état de rendre des services inappréciables à la classe agricole de notre province.

Et chose encore plus encourageante, elle a acquis la confiance des cultivateurs du Québec au point que ses cadres s'étendent graduellement à tous les coins de la province, grâce aux affiliations qui lui sont deman-

PORCS LEGERES

Il n'est pas exagéré de dire qu'au moins 50 pour cent des porcs qui viennent sur nos marchés n'ont pas la qualité, le fini ou le poids qu'on aurait pu leur donner.

Cette raison, lorsqu'on l'analyse, ne tient pas puisque au lieu de perdre en gardant ses porcs on y aurait gagné.

On invoque toutes sortes de raisons pour excuser ces expéditions; il y a le besoin d'argent, le manque de moulées ou de lait, le haut prix des moulées ou des engrais alimentaires; ce sont là tous les motifs que dées par des organisations locales anxieuses de profiter des moyens qu'elle met à leur disposition.

J'ai trop vécu avec M. Deslongchamps pour ne pas regretter son départ. Il fut pour moi plus qu'un compagnon de travail; ses conseils m'ont aidé bien souvent à surmonter des difficultés que je n'aurais certainement pas réussi à vaincre seul; et je puis même ajouter qu'il m'a rendu des services personnels que je ne puis trop apprécier.

Je sais également qu'il y aura de nombreuses personnes qui habituées à traiter avec lui des choses de la Fédération continueront encore pendant quelque temps à lui adresser la correspondance qui serait destinée à la Fédération.

On s'habitue à son départ, mais, j'en suis sûr, on gardera de lui un souvenir qui persistera.

Alfred SAVOIE.

L'on se peut ignorer, mais il semble bien que la crainte d'une baisse dans les prix est la cause qui ait le plus d'influence.

En effet n'a-t-on pas presque toutes les semaines l'exemple de gens qui achètent sur le marché des porcs de 100 à 150 livres pour les ramener en campagne et leur donner le fini requis pour en faire des sujets de bons poids.

On sait actuellement que la coupe sur les porcs légers va actuellement de 1c à 2c la livre. Qu'on fasse le calcul de la différence entre le prix payé pour un sujet de 150 livres et ce qu'il rapporterait une fois rendu à 200 livres.

Cela donne une marge de \$6.50 à \$9.00 pour le dernier gain de 50 livres que l'on pourrait faire gagner

à son porc. Et cette marge se fait encore plus intéressante lorsqu'il s'agit de porcs plus légers.

Qu'on ne donne donc pas plus d'importance qu'il ne faut à cette crainte de la baisse des prix et que l'on n'oublie pas que rien ne nuit autant au maintien des prix que la présence d'une proportion trop forte de porcs trop légers manquant de fini.

ALFRED SAVOIE.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commestibles suivants sur le marché

BEURRE

Avec ralentissement dans la demande pour fins d'entreposage ainsi que des achats plutôt limités pour distribution immédiate, ce marché a été tranquille et une légère baisse a été enregistrée dans les prix.

Au cours de l'avant-midi, le 6 septembre, les prix du No. 1 Pasteurisé, au gros, variaient de 26½ à 26¾ c la livre.

FROMAGE

La dernière hausse de prix a été de nature à restreindre sensiblement la demande pour exportation et ce marché a tendance à fléchir.

VOLAILLES VIVANTES:

Outre la demande un peu plus active de notre marché domestique, le marché américain a encore absorbé une assez forte quantité de nos arrivages locaux; la vente a été facile et les prix actuels demeurent fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Les arrivages courants ne suffisent qu'à l'alimentation des besoins immédiats et les prix sont stables.

OEUFs: — Montréal et Québec:

Avec une demande plutôt lente et une augmentation d'arrivages, ce marché s'est continué tranquille; toutefois, il a été possible de maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

VEAUX ABATTUS: — Montréal:

Marché ferme et à la hausse.

Québec: —

Bonne demande et prix stables.

PORCS ABATTUS: —

Montréal et Québec: —

Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 4 sept. 1937

OEUFs: —

A — (Gros) 30c
A — (Moyens) 28c
A — (Poulettes) 24c

B — 24c
C — 21c
VEAUX ABATTUS: —
Choix — 12c
Bons — 11½c
Moyens — 10c
Communs — 07c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

IMPORTANT: — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

PORCS ABATTUS: —

A — Bacon de choix, 135 à 160 lbs 13c net
Plus \$1.00 prime
B — Bacon 120 à 160 lbs 13c net
Boucher, 120 à 160 lbs 12½c net
Lourd, 160 à 200 lbs 12c net
Léger, 100 à 120 lbs 12c net

POULETS VIVANTES: —

A — 5 lbs et plus 19c
B — 4 lbs à 5 lbs 16c
C — 3 lbs à 4 lbs 14c
COQS 11c

POULETS A ROTIR

(Sélectionnés)
A — 5 lbs et plus 22c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 17c

POULETS A GRILLER: —

A — 2 lbs jusqu'à 2½ lbs 16c
B — 1½ lb jusqu'à 2 lbs 15c
C — Pesantier moindre et qualité inférieure 14c

OEUFs: —

A — (Gros) 31c
A — (Moyens) 29c
B — 24c
C — 20c

POULETS ABATTUS: —

(Engraisés au lait)
A — 6 lbs et plus 27c
A — 5 lbs à 6 lbs 26c
A — 4 lbs à 5 lbs 24c
B — 6 lbs et plus 24c
B — 5 lbs à 6 lbs 23c
B — 4 lbs à 5 lbs 22c

POULETS ABATTUS: —

(Sélectionnés)
A — 6 lbs et plus 24c
A — 5 lbs à 6 lbs 23c
A — 4 lbs à 5 lbs 22c
B — 6 lbs et plus 22c
B — 5 lbs à 6 lbs 21c
B — 4 lbs à 5 lbs 20c

VEAUX ABATTUS: —

(Engraisés au lait)
Bon — 12c
Moyen — 10c
Commun — 08c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

Semaine finissant le 31 août 1937

inclusivement

BEURRE: —

No. 1 Pasteurisé 26 9-16
No. 1 Non pasteurisé 26 1-16
No. 2 25 9-16

FROMAGE: —

BLANC: —
No. 1 13 5-8c
No. 2 12 5-8c

COLORE: —



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPEIT

PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO
1864, St-Denis, Montréal

No. 1 13 13-16c
No. 2 12 13-16c

TRES IMPORTANT: —

Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

ANIMAUX VIVANTS:

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi, le 7 sept. 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS: —

Select, 190 — 230 lbs 10.00—10.10
Prime: \$1.00
Bacon: 180 — 230 lbs 10.00—10.10
Bouchers 160 — 240 lbs 9.50—9.60
Lourd, 240 — 270 lbs 9.50—9.60
Extra Lourd 270 lbs et plus 9.00—9.10
6.00—7.25

Truies

VEAUX DE LAIT: —

Choix 8.50—9.00
Bon 8.00—8.50
Moyen 7.00—7.50
Commun 5.50—6.50

VEAUX DE CHAMPS: —

Bon 4.00—4.50
Moyen 3.50—4.00
Commun 3.00—3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS: —

Choix 8.25—8.50
Bélier 6.25—6.50
Commun 6.25—6.50

MOUTONS: —

Bon 3.00—3.50
Commun 2.00—2.50

VACHES: —

Choix 4.50—4.75
Bonne 3.75—4.00
Moyenne 2.75—3.25
Commun 2.25—2.75
Très Commune 1.50—1.75

TAUREAUX: —

Choix 3.75—4.25
Bon 3.00—3.25
Moyen 2.75—3.00
Commun 2.25—2.75

TAURES: —

Choix 5.75—6.25
Bonne 4.50—5.00
Commun 2.50—3.00

BOUVILLONS: —

Choix 8.00—8.50

LES SOURCES DU PATHETISME

C'est beaucoup demander aux tragédiens qu'une conviction de tous les instants dans le rôle qu'ils doivent jouer des centaines de fois. Le talent est précisément de donner à la foule l'impression de la sincérité.

Sarah Bernhart y excellait.

Un de ses historiens raconte qu'un jour, en province, il suivait le spectacle de la coulisse et il était bouleversé par le jeu de Sarah Bernhart. Elle paraissait grelotter de fièvre et dans l'impossibilité de parler. Comme fascinée par la situation pathétique, elle n'arrivait pas à prononcer les mots qui faisaient trembler ses lèvres... Dès qu'elle sortit de scène, l'admirateur se précipita pour lui baiser les mains, lui dire son émotion, mais la "Divine" cria à son régisseur: "L'Impresario me vole. J'ai compté dix-sept fauteuils au sixième rang et je n'en ai vu que onze portés sur le bordereau. Appelez-moi le contrôleur."

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Le M. Louis Laforest

Après une longue maladie de quelques mois est décédé M. Louis Laforest à l'âge de 72 ans. Presque toute sa vie durant se passa à St-Cyrille de Wendover. En effet, il fut pendant 40 ans marchand-général dans cette paroisse. Il fut appelé à la mairie de son village par deux fois différentes; il fut aussi conseiller et marguillier mais principalement il fut surtout l'ami du pauvre. Son zèle n'a jamais fléchi; aussi le signe de reconnaissance toute la paroisse assistait à ses funérailles ainsi que de nombreux parents et amis avaient la dépouille mortelle. La bannière de St-Joseph précédait le cortège, suivie de la garde d'honneur de Drummondville, ensuite les porteurs du corps: MM. Joseph Ruel, Herman Champagne, Philippe Janelle, Domino Plante, Joseph-O. Joyal et Emile Janelle. Porteurs d'honneur: Oscar Lauzière, Camille Lavigne, Joseph-P. Joyal, Ulric Vadon, Nestor Therrien et Georges-E. Janelle. Portait la croix: Adrien Guévremont. La bannière de St-Joseph était portée par MM. Henri et Joseph Blais; les cordons par Emmanuel Lavallée et Elphège Janelle. Les Docteurs Horace et Chs.-E. Pelletier suivaient le directeur des funérailles.

La collecte fut faite par deux neveux du défunt: Elphège Généreux et Ulric Guévremont. Conduisaient le deuil: ses trois petits-fils: Albini, Georges-E. DeGrandpré et Florent Casaubon; ses quatre fils: Marius, Lomer, Georges-Etienne et Marc Laforest; ses quatre filles, Mme Lorenzo DeGrandpré, M. et Mme Gaétan Casaubon, Mmes Almène et Jeanne-Alice Laforest; ses deux gendres: MM. Lorenzo DeGrandpré et Gaétan Casaubon; ses deux frères: Joseph et Alfred Laforest.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Poirier, ancien vicaire, la messe fut célébrée par l'abbé Edgar Laforest, curé à St-Simon, (Drummond) neveu du défunt, assisté des abbés Elphège Janelle, curé de Ste-Perpétue et l'abbé Raoul Lallier, vicaire à St-Cyrille de Wendover.

Deux messes ont été dites aux autels laïcaux par l'abbé Joseph Laforest, vicaire à Yamaska et Lucien Roberge, chapelain à Drummondville.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille, au cimetière de sa paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Alice Guévremont, ses quatre fils, Marius, Lomer, Georges-Etienne et Marc Laforest; ses quatre filles, Mme Lorenzo DeGrandpré, M. et Mme Gaétan Casaubon (Corinne), Mmes Almène et Jeanne-Alice Laforest; ses petits-enfants: MM. Albini et Georges-Etienne, Jeanne d'Arc et Flore DeGrandpré, M. Florent et Pierrette Casaubon; ses deux gendres: M. Lorenzo DeGrandpré et Gaétan Casaubon; ses frères: Joseph, Alfred et Jean-Bte Laforest.

Offrandes de messes:

Les abbés Joseph-D. Laforest, J.-A. Langlais, curé, Bareautte, Abitibi, Georges-E. Picard, vicaire à St-Pierre les Bequets et Irénée Lavigne, vicaire; Rvde Sr Laforest, Caraston, Alberta; Mme Simon-L. Guévremont, M. et Mme Lorenzo DeGrandpré, M. et Mme Gaétan Casaubon, M. et Mme Joseph Laforest, Berthierville; M. et Mme Alfred Laforest, Ste-Clotilde de Horton; M. Arthur Guévremont, M. et Mme Emilien Laforest, M. et Mme Conrad Guévremont, M. et Mme Philippe Laforest, M. et Mme Octave Leblanc, Hon. Joseph Marier, député, Drummond; M. Adalbert Janelle, M. et Mme Elphège Généreux, M. et Mme Hercule Laforest, M. Wilfrid Janelle.

Oeuvres de Terre-Sainte:

Rév. Supérieur et religieuses du Monastère N.-D. de Charites, Ottawa.

Affiliations à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains du Canada:

La famille J.-W. Duclos, Dr Horace Pelletier, Famille J.-E. Mousseau, Raoul Nadon, Montréal; M. et Mme Eugène Janelle, Mlle Marie-Anne Blanchette, Famille Joseph Jutras, Famille Alfred Lauzière, Jacob Bélie, Pierreville; M. et Mme J.-F.-B. Blanchard, St-Hyacinthe.

Bonquets spirituels:

Ses petits-enfants: Florent et Pierrette Casaubon, Rvde Sr Ste-Judith et Sr Gilles-Marie, Assomption S.V., Nicolet; Rvdes Srs Assomption de la S.V., de St-Cyrille de Wendover; Rvde Sr Léon, Dallas, Texas; M. et Mme Alphonse Casaubon, Ile du Pas; M. et Mme Joseph Laforest, Marieville; MM. Alex et Ant. Morel, Danville; M. et Mme

Philippe Janelle, M. et Mme Elzéar Guévremont, St-François du Lac; Mlle Jacqueline Laforest, Mlle Marie-Paule et Carmel Laforest, Mlle Réjeanne et Huguette Laforest, nièces du défunt, Lucille Leblanc, Ste-Thècle; Famille Alfred Janelle, Joseph Ruel, M. et Mme Wilfrid Janelle, Domino Plante et Emilienne Plante, M. et Mme Jean-Bte Picard, Famille Emile Lemire, Famille Wilfrid Généreux, Famille Uldéric Coderre, Mme François Vallée, M. et Mme Eph. Janelle, Estelle Vernèle et Auréa Letendre.

Offrandes de fleurs:

Ses petits-enfants: Florent et Pierrette Casaubon, St-Hyacinthe, Famille J.-R. Guévremont, Drummondville; M. et Mme Alfred Laforest, Mme L.-C. Bilodeau, M. et Mme Emilien Laforest, M. et Mme Philippe Laforest, St-Cyrille.

Télégrammes:

M. et Mme Napoléon Garceau, C. R., Ottawa; Mme L.P.B. Michaud, Montréal; M. et Mme J.-M. Lafrance, Ste-Thècle; M. Dominique Tessier, Berthierville et Romulus Bilodeau, Montréal.

Condolances:

Rév. Père Cyrille Janelle, O.M.I., Chambly; Abbé Ernest Guévremont, Timmins, Ont.; Lucien Roberge, chapelain à Drummondville; Rvde Sr Marie-Flore, Victoriaville; Rvde Sr Ste-Adéline et Rvde Sr St-Anaclet, Assomption S.V., Nicolet; Rvde Sr Ste-Gratude, Montréal; Rvde Soeur Marie-Euphrosine et Sr Marie-Esdras, du Bon Pasteur, Montréal; Rvde Sr Louis de Blais, Présentation de Marie, St-Hyacinthe; M. et Mme Hercule Laforest, Famille Nathalie Morissette, Drummondville; M. et Mme Ulric Guévremont, Pierreville; M. et Mme Hermas Lemaire, Drummondville; M. et Mme Girard Guévremont, Montréal; Famille Roméo Plante, M. et Mme J.-Ed. Messier, Montréal; M. et Mme Robert Laforest, Ste-Clotilde de Horton, Famille Albini DeGrandpré et Pierre Piette, Berthierville; M. et Mme William N. Girard, Woonsocket; M. et Mme Agélas Kirouac, Warwick; Dr J.-H. Villeneuve et Paul Villeneuve, Montréal; Dr René Millet et R.-O. Blanchard, St-Germain de Grantham; M. E.-A. Courchesne, J.-L. Marchessault, Euclide Desaulniers, M. et Mme L.-A. LaRue, Gérant, Banque Provinciale; Dr J.-B. Michaud, Famille Alexandre Mercure et Dr Arthur Rajeotte, de Drummondville; M. J.-Ed. Caron, M. Nap. Gélinais, St-Grégoire, Dr Chs.-E. Pelletier, M. L.S. Joyal, Notaire, St-Cyrille de Wendover, Famille Louis Casaubon, St-Cuthbert; M. et Mme Pierre Lefebvre, Nicolet; Famille J.-D. Gagné, Victoriaville; Famille J.-C. Godbout, M. et Mme U. Mongeau, Famille Scotte et Mme Roland Côté, Paul-E. Désy, St-Hyacinthe; M. Henri Généreux, B.S. A., Ste-Anne de la Pocatière; Mme L.-P. Coulombe, Berthierville; M. Armand Paré, Warwick; M. Roger Blanchette, Famille Ellys, Rosette Shooner, Drummondville; Christiane Joyal, Marg. M. Laramée, Montréal; Lucille Leblanc, Ste-Thècle, Murielle Crochétière, Joliette; M. Georges Langelier, Notre-Dame; M. Antoine Beauregard, St-Lucien; Angèle et Céline Sylvestre, Bedford, Mass.; Sun Life Assurance, La Cie Ferronnerie Létang, La Maison Alfred Lambert, Montréal; Stanislas Thibault, M. le Maire et Mme Nestor Therrien, St-Cyrille; Herman Champagne, Joseph Desmarais, M. et Mme Jos E. Perrier, Mme Jos Bois, M. et Mme Joseph Forcier, Famille Hypolite Brissou, Famille Donat Despins, M. et Mme Oscar Lauzière, M. et Mme Emmanuel Lavallée, Mlle Diane Morin, Mlle Anita Lavallée, Alcide Cloutier, M. et Mme Donat Côté, Emile Lauzière, Famille Pierre Lamy, M. et Mme Philippe Généreux, M. et Mme Jos-E. Généreux, M. et Mme Donat Verville, Mme Wilf. Bouvette et Aldéa Thibault, M. et Mme Narcisse Rocheleau, Domino Lemire, J.-H. Gosselin, M. et Mme Ed. St-Cyr, Rosario Bousquet, Armand Rajotte et E. Courteau.

Assistaient aussi aux funérailles: M. Walter O. Normandin, Marlboro, Mass.; M. et Mme Romulus Martel, Danville; Famille Rémi Laforest, Ile St-Ignace, M. et Mme Nap Cabana, Drummondville, M. et Mme R.-A. Garceau, Drummondville, M. Gordon Petrie, gérant Banque Royale, J.-W. St-Onge, Ed Courchesne, Origène Gosselin, Mme Pinard.

ACCIDENT

M. Turcotte, de la Petite Rivière, est gravement blessé à la suite d'une collision entre son auto et un truck appartenant à M. Paradis, de St-Gabriel, survenue lundi soir, en face du garage Généreux.

La récolte du Goemon

RENE BAZIN

C'était la pointe de Mousterlin, la sauvage et la désolée presque de sable, arrondie à l'extrémité, nuit et jour battue et polie par les lames, et qui devrait céder et rouler dans la mer. Mais elle était bien armée. Elle a, pour défendre son musée, un éperon de roches brunes et de roches noires. Jusqu'où va-t-il? Dieu le sait et un peu les pêcheurs qui tendent dans les creux leurs casiers à homards, et abritent leurs bateaux derrière les tables de pierre, les carapaces de tortues, les dos de monstres immobiles, que la marée ne découvre jamais tout à fait. Là, dans l'abîme des eaux qui n'ont jamais la paix, dans les courants qui luttent, et se tortent en remous, et répandent leur écume le long des anse voisines, il y a des forêts d'algues rousses et d'algues transparentes: les unes en forme d'épées, gaufres le long des bords; d'autres toutes plates, souples comme des courroies; d'autres taillées en forme d'arbustes, qui portent au bout des branches des capsules gonflées d'air.

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le Secrétaire général de la Société du Parler Français au Canada donne, par le présent, avis à tous les membres de la Société que l'assemblée générale annuelle sera tenue en la salle de la Société à l'Université Laval, à Québec, le lundi 13 septembre courant, à 8 heures du soir.

On y procédera au dépouillement du scrutin, à la nomination d'un vérificateur des livres de la Société et aux affaires générales.

Cette assemblée générale sera suivie d'une réunion des directeurs, qui devront nommer les membres de la Société qui feront partie du comité permanent du deuxième Congrès de la Langue française au Canada.

Le Secrétaire général,
ANTONIO LANGLAIS.

CERTITUDE

— Elle ne veut pas croire que j'ai vingt-cinq ans.
— Pourtant, depuis le temps que vous le dites, on devrait vous croire les yeux fermés.

AU MONT SAINT-MICHEL

Dans la basilique abbatiale du Mont-Saint-Michel, les visiteurs remarquent un autel majeur, oeuvre d'art moderne et d'inspiration nettement religieuse.

L'autel est en marbre rose de Bourgogne rehaussé de bronze doré. Sur le soubassement, un choeur d'anges chanteurs détache en bas-relief, tressant comme une guirlande de louanges autour de la table de sacrifice. Motif nouveau et original: parmi les épis de blé et les grappes de raisin, un très beau Christ s'offre aux regards. Le retable a été très réduit, pour laisser à l'autel toute sa simplicité symbolique.

L'ensemble de cette oeuvre sobre est dû à M. Paquet architecte chargé de la restauration des divers monuments du Mont-Saint-Michel.

C'est comme donner
un billet de \$10 à chaque
homme, femme et enfant
de la province!



LES ACHATS DES MAGASINS-CHAÎNES

Les achats des magasins-chaînes dans la province de Québec se totalisent à plus de \$30,000,000 par année — soit l'équivalent de \$10.00 pour chaque homme, femme et enfant de la province.

Cet argent est dépensé à travers la province, depuis la frontière ontarienne jusqu'à la côte de Gaspé et représente du travail et des gages pour des milliers d'ouvriers du Québec, en même temps qu'une source de revenus sur laquelle peuvent compter les cultivateurs, les pêcheurs et nombre d'artisans.

Une certaine partie de cet argent est économisée; une autre partie revient aux magasins-chaînes, tandis que la plus grande proportion est dépensée pour les choses nécessaires à la vie et les fins de luxe et d'agrément qui rendent l'existence intéressante.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal

Cette annonce est la quatrième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A

LA PHARMACIE BERTHIER
Tél.: No. 70

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier
Montréal.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



BEAUTE D'AUTOMNE

Les vacances sont finies! Septembre est le signal de la rentrée et une fois le petit monde expédié à l'école, au collège, au couvent, "madame" commence à vouloir faire disparaître l'épaisse couche de tan que lui a valu l'exposition par trop prolongée de son visage, de ses bras, de son dos, au soleil durant les mois de l'été. D'autres constatent que leur chevelure, trop exposée au plein air de la campagne, a perdu son éclat et maintenant veulent lui rendre ce lustre caractéristique de toute chevelure saine.

Bref, pour un trop grand nombre de femmes, les vacances ont été une

période de relâchement... Elles ont négligé leur apparence, elles ont cessé de suivre les petits traitements auxquels elles s'astreignaient pour protéger leur beauté naturelle. Aujourd'hui, elles voudraient retrouver, en un rien de temps, la blancheur et le velouté de leur peau, les qualités soyeuses et lustrées de leur chevelure... Evidemment, il faut un peu de temps pour réparer les dégâts résultant de trois ou quatre mois de négligence, mais on y arrive pourvu qu'on prenne la résolution bien ferme de suivre, sans défaillance, les traitements nécessaires.

Mais pour cela, il faut s'examiner soigneusement. Voir par où l'on pé-

che et se mettre résolument à la tâche pour remédier à chaque défaut physique.

CHEVELURE ET TEINT

Tout d'abord, êtes-vous bien sûre que votre chevelure reçoit les soins voulus pour être en parfait état? Brossez-vous vos cheveux assez régulièrement et avec suffisamment d'énergie pour qu'ils conservent leur éclat? Si vous avouez négligence de ce côté, il importe que vous vous mettiez tout de suite à l'oeuvre pour réparer vos fautes.

N'oubliez pas qu'un shampoo, pris régulièrement, stimule la croissance des cheveux, car ceux-ci ne peuvent croître et se développer à travers un cuir chevelu trop gras, couvert de pellicules et poussiéreux. De temps à autre, demandez à votre coiffeuse attitrée d'appliquer à vos cheveux ou plutôt à votre cuir chevelu, le tonique qu'exige son état.

Parlons maintenant, de votre teint. Il a certes besoin d'être rafraîchi, mais comme vous l'avez probablement moins négligé que le reste, la restauration sera vite faite! L'usage d'un bon rafraîchisseur de la peau fera des merveilles.

L'automne nous apporte toujours les vents froids et secs précurseurs de l'hiver. Il vous faut protéger vos visages contre l'effet asséchant de ces vents en faisant usage d'une bonne crème vitaminée. Il est bon d'ouvrir les pores, par des ablutions tièdes, avant d'appliquer les crèmes, si on veut que celles-ci pénètrent profondément dans les tissus.

USAGE DES CREMES

Toutes crèmes employées pour le visage est également utile pour le cou et vos jambes! Il faut les soigner si vous voulez qu'elles soient belles. Le cold cream ordinaire suffit pour les soins aux jambes, peau rugueuse, etc.

Commencez bien votre saison d'automne... si vous voulez être belle cet hiver.

Bonne chance à toutes et... persévérance!

MES CONSEILS SONT GRATUITS

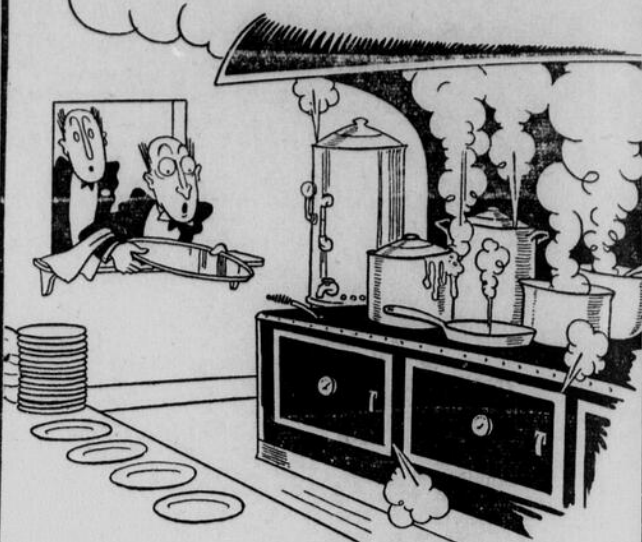
J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets, développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, les poids et mesures, la maigreur, l'excès de graisse, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur

origine. Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE" 197, rue

Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Cousine BLANCHE

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D126F

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
Gin
Canadien
CROIX D'OR

London Club
London
Dry Gin

Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

Tél.: 16
Dr P.-E. LAMARRE
DENTISTE
Bureau permanent à Maskinongé — A votre service de
9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16
SALON DE COIFFURE MODERNE
à votre disposition
Mme P.-E. Lamarre
MASKINONGE, Qué.
TOUS GENRES DE COIFFURE
Spécialité: Permanent Croquis-
gnole, etc.

NOS JEUNES

Dessins et Légendes de James McIsaac.

Editeur: L'Association Catholique
des Voyageurs de Commerce, Sec-
tion des Trois-Rivières.

CE SOIR NOUS ALLONS AU THÉÂTRE "PLUTON", ON M'A DIT QUE ÇA VAUT LA PEINE DE SE DERANGER.

J'AUROIS PRÉFÉRÉ UNE CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE.

CET ENTRACTE EST BIEN LONG, QUE SE PASSE-T-IL ?

JE N'AI PAS SI HÂTE DE VOIR LA FIN DE CE "DÉSHABILLAGE".

POUR DES CIRCONSTANCES INCONTRÔLABLES, IL FAUT INTERROMPRE LA REPRÉSENTATION.

VOUS SAVEZ QUE QUAND LA POLICE A ARRÊTÉ LES DANSEUSES DU "PLUTON" HIER, ELLE VOULAIT AMENER LUCILLE QUI ÉTAIT AVEC LE DANSEUR BRUMEL SUR LA SCÈNE.

APRÈS LES VIDANGES, IL NE MANQUE RAIT QUE LE PANIER À SALADE!

SEME DEMANDE SI LUCILLE NE S'ABSENTE PAS TROP SOUVENT ET NE RENTRE PAS TROP TARD.

ALLONS! ELLE EST DE SON TEMPS, ET SAIT BIEN SE DÉBROUILLER.

BIEN QUE TU TRAVAILLES, ANDRÉ, JE T'ASSURE QUE TU RENTRES TROP TARD. ON NE DÉBUTE PAS AINSI DANS LA VIE!

QUE PAPA NE S'INQUIÈTE JE SAIS ME TIRER D'AFFAIRE!

CETTE PAUVRE MAMAN! ELLE NOUS TRAITE COMME SI NOUS AVIONS DIX ANS.

PAPA VOIT MIEUX LES CHOSES. LUI, MAMAN GÂTE TOUT NOTRE PLAISIR AVEC SES INQUIÉTUDES À NOTRE ÉGARD.

COMMENT! ON M'A DRESSÉ UNE CONTRAVENTION POUR AVOIR LAISSÉ MA VOITURE LE LONG DU TROT TOIR, LA NUIT DERNIÈRE C'EST SANS DOUTE ANDRÉ!

PAIE LES FRAIS ET IL TE REMETTRA PLUS TARD!